Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: [8] (1905)

Heft: 15

Artikel: Famiglia pontificia

Autor: Caillon, Jean de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255163

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Famiglia Pontificia

(La cour pontificale)

Les récents démèlés du gouvernement de la République avec le Saint-Siège placent tout ce qui concerne ce dernier à l'ordre du jour. Jetons un coup d'œil sur les splendeurs de la cour pontificale, telles que les ont instituées des décrets successifs remontant pour la plupart à des époques fort reculées, et qui tiennent de cette particularité le meilleur de leur curieux archaïsme.

La famiglia pontificia comprend une maison laïque et une maison ecclésiastique.

Au sommet de la maison ecclésiastique, voici quatre cardinaux secrétaires d'Etat, remplissant en quelque sorte le rôle de ministres spirituels. On les nomme : secrétaire d'Etat proprement dit, secrétaire des Brefs, prodataire, et secrétaire des Mémoriaux.

Le personnel qui leur est affecté comprend deux sostituto (correspondant aux chefs de division administratifs) et trente-huit minutauti (correspondant à nos rédacteurs).

Au dessous de ces quatre cardinaux dénommés cardinaux-palatins figurent quatre prélats-palatins : l'auditeur de Sa Sainteté, le majordome, le maëstro di camera et le maëstro del sacro palazzo apostolico.

Au-dessous encore, onze camériers secrets, depuis l'aumonier jusqu'aux deux secrétaires privés, en passant par le sacristain, le secrétaire des brefs aux princes, le soussecrétaire d'Etat, le sous-dataire, le secrétaire des lettres latines, le maître d'hôtel, le maître de la garde-robe et le secrétaire du cérémonial.

Descendons d'un nouvel échelon les degrés de la hiérarchie ?

Nous trouvous alors une centaine de patriarches, d'archevèques et d'évêques assistants au trone pontifical; les prélats revêtus du titre de protonotaires apostoliques; les auditeurs de Rote; les prélats-clercs de la chambre; les référendaires de la signature pontificale; enfin deux cent cinquante prélats constituant la vraie cour d'honneur, et qui, libres de vivre à leur guise dans le Vatican, reçoivent le titre purement honorifique de prélats domestiques.

Ce n'est pas tout :

Les camériers secrets en titre possèdent cent camériers secrets surnuméraires appelés à les suppléer en cas de besoin. Ces fonctionnaires partagent avec les *monsignori* (prélats violets sans apanages) la condescendence quelque peu ironique des hauts dignitaires qui les appellent *abito pavonazzo* (habits de paon).

La maison laïque a à sa tête le camerlingue de la sainte Eglise romaine.

Sous les ordres de celui-ci existent : le maître du Saint-Hospice ; le fourrier des palais apostoliques ; le coadjuteur du fourrier, le grand écuyer ; le gonfalonier ; le porteur de la Rose d'Or ; les deux princes assistants ; les camériers de cape et d'épée ; les camériers d'honneur ; les camériers extra-urben.

La garde comprend : la garde-noble commandée par deux capitaines ; un lieutenant-général porte-étendard, deux lieutenants brigadiers et huit colonels ; la garde suisse commandée par quatre sous-lieutenants majors, un lieutenant-colonel, et un capitaine ayant rang de colonel ; enfin la garde palatine d'honneur dont les chefs sont

quatre sous-lieutenants, quatre lieutenants, deux capitaines, un major et un lieutenant-colonel.

Dans le service domestique figurent, en suivant l'ordre hiérarchique : le médecin, le barbier, le valet de chambre, dix-sept bussolenti effectifs et trente bussolenti surnuméraires dont le seul rôle bien déterminé paraît être de porter le pontife dans la sedia gestatoria, lors des grandes cérémonies.

En résumé : vingt cardinaux, cinq cent quatre-vingt-dix prélats, cent soixante *monsignori*, huit princes-assistants trente-et-un officiers, une centaine de camériers, quatre cents soldats, soixante domestiques : tel est l'entourage immédiat du pape

Si l'on ajoute à cette liste imposante les suivants des hauts fonctionnaires, leur domesticité particulière, les nombreux moines et religieuses chargés des basses besognes du Vatican, on se fait une idée de ce qu'est une cour semblable où le pittoresque des costumes achève de mettre une note dont aucune autre cour n'arrive à beaucoup près à égaler la splendeur.

JEAN DE CAILLON.

LA MODE



Les jupes. — Leurs formes. — Jaquettes à basques. — Toilettes du soir et de réunion.

Bien que les jupes soient pour la plupart froncées, coulissées, plissées autour de la ceinture, elles n'en restent pas moins collantes dans le haut enserrant toujours étroitement les hanches, respectant leur courbe gracieuse et laissant à la silhouette toute son élégance.

On les fait très amples dans le bas avec un foisonnement de plis ondulants et enveloppant; on les braise dans le haut en accordant aux fronces tout juste ce qu'il faut pour produire un joli frisonnement de l'étoffe autour de la taille.

La jupe est plissée dans la ceinture, larges plis, ronds ou couchés, on pique les plis sur le bord, jusqu'à la hauteur du genou environ, et l'on coupe en dessous l'étoffe repliée faisant épaisseur. Pour que la jupe soit parfaitement gainante, on trace ces plis sur la personne même, et, à défaut, sur un mannequin auquel on donne les mêmes proportions à l'aide d'un moule en grosse toile rembourrée de crin.

Dans les grandes maisons de couture, c'est sur ce moule qu'on forme les plis, en les biaisant dans le haut, de manière à ce qu'ils s'y adaptent et s'ajustent exactement.

D'une manière générale les jupes sont très longues tout autour; dans le costume tailleur du matin, la jupe rasant terre, ou la trotteuse si pratique sont conservées. Presque toutes se font en forme avec tablier plat; comme ornement, quelques rangs de piqures dans le bas, surmontés parfois de trois plis « cerceau »; on peut encore les terminer par un petit volant plissé, posé à faux, mais déjà cette variante s'éloigne un peu de l'extrême sobriété qui fait tout l'agrément de la trotteuse. Beaucoup moins facile à brosser que le bord droit, le volant, en cas de pluie, alourdi par l'eau, mouille et salit la bottine. Ce costume de marche se complète par un boléro très court, plissé, mis sur une chemisette de flanelle ou de soie, serrés à la taille par une haute ceinture en peau souple.

Dans les costumes tailleurs élégants, la jupe redevient très longue et se fait avec des plis religieuse, arrivant à